

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**VILLE D'EAUBONNE**  
**DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT D'ARGENTEUIL**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU MERCREDI 2 JUILLET 2025**

**DÉLIBÉRATION N°2025/138**

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

| Date de convocation | Nombre de conseillers | À l'ouverture | A partir de la<br>Délibération<br>n°2025/075 |
|---------------------|-----------------------|---------------|----------------------------------------------|
|                     | En exercice :         | 35            | 35                                           |
| 26/06/2025          | Présents              | 31            | 32                                           |
|                     | Représentés :         | 4             | 3                                            |
|                     | Votants :             | 35            | 35                                           |

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE DEUX JUILLET, A VINGT HEURES DIX-HUIT**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Légalement convoqué le 26 juin 2025, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :**

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, M. MICHELET Cyril, Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, M. LIMOUZIN Vincent, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, Mme DAUNESSE Sylvie, M. HAMZA Kamel, Mme MENEY Maryse, M. BALLOY Philippe, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, M. LE FUR Corentin, Mme ESTRADÉ Claude, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice

**ÉTAIT ABSENT REPRÉSENTÉ jusqu'à la Délibération n°2025/075**

M. MORISSE Tom ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Mme MARMECHE Christiane ayant donné pouvoir à Mme CARON Camille  
M. DUPLAA Jean-Marie ayant donné pouvoir à M. LIMOUZIN Vincent  
M. DUBLINEAU Grégoire ayant donné pouvoir à Mme MENEY Maryse

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin.**

Accusé de réception en préfecture  
095-219502036-20250715-DEL2025-138-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2025  
Date de réception préfecture : 15/07/2025



## CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025/138

Dénomination du jardin - sis 8 avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française -  
en Jardin de la Paix

Rapporteur : **Madame Marie-José BEAULANDE**, Maire

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**CONSIDÉRANT** que dans le cadre de la valorisation du patrimoine communal et du renforcement du lien social à travers l'espace public, la municipalité souhaite donner une identité forte et porteuse de sens au nouveau jardin sis avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française qui ouvrira prochainement ses portes au public ;

**CONSIDÉRANT** qu'en raison de sa vocation conviviale et apaisante ainsi que de sa localisation, il est apparu pertinent de le doter d'un nom symbolique reflétant les valeurs universelles que la commune d'Eaubonne souhaite promouvoir ;

**CONSIDÉRANT** que ce nom revêt une portée symbolique importante ;

**CONSIDÉRANT** que ce nom évoque une aspiration universelle qui transcende les origines, les convictions et les générations ;

**CONSIDÉRANT** que ce nom évocateur contribue à renforcer l'identité de la Ville tout en affirmant sa volonté de s'inscrire dans une démarche pacifique et de respect mutuel ;

**Après** avis des Commissions n°1 *Finances locales, Ressources Humaines, Économie locale, Commerce, Démocratie locale et Administration Générale* et n°4 *Développement Urbain, Gestion patrimoniale, Espace Public, Développement Durable et Transports* fusionnées du jeudi 19 juin 2025 ;

**Après** en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité (35 voix pour) des suffrages exprimés,**

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

✚ **ARTICLE 1 : DÉNOMME** le jardin public - sis 8 avenue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française - en *Jardin de la Paix* ;

✚ **ARTICLE 2 : AUTORISE** Madame la Maire à prendre tout acte utile à l'application de la présente délibération.

**Le Secrétaire de Séance,  
L'Adjoint à la Maire délégué  
au Développement Durable,**  
  
**Quentin DUFOUR**

**La Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté  
d'agglomération Val Parisis,**  
  
**Marie-José BEAULANDE**

Transmise et reçue au contrôle de légalité, le : **15/07/2025**

Publiée le : **16/07/2025**

Exécutoire le :

Délai de recours : 2 mois - A dater de la date de publication

Voies de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

(articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative).

☐ Valérie POULIQUEN  
Cheffe Secrétariat Général

☐ Arnaud AGNONA  
Directeur DAGAJ

☐ Karima BENTOUT  
DGA Ressources

☐ Lylia SÉNÉCHAL  
Directeur Général des Services

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Eaubonne (Hôtel de Ville - 1, rue d'Enghien - 95600 EAUBONNE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, sis 2-4, Boulevard de l'Hautil, 95027 CERGY-PONTOISE, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification ou, si un recours administratif a préalablement été déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le Tribunal Administratif compétent peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Hôtel de Ville**  
1 rue d'Enghien  
95600 Eaubonne  
01 34 27 26 00  
[eaubonne.fr](http://eaubonne.fr)

Accusé de réception en préfecture  
095-219502036-20250715-DEL2025-138-DE  
Date de télétransmission : 15/07/2025  
Date de réception préfecture : 15/07/2025

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Maire